

NUMÉRO 6

JUIN 1992

LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN



LA POLLUTION DIFFUSE – «OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES»: 1000^{ème} REJET
RECENSÉ – LE LÉMAN S'ASPHYXIE DE NOUVEAU – NOUVELLES DE L'ASL

Situation économique et parrainage

Les bénéficiaires de la plupart des entreprises ont fondu, le nombre de chômeurs ne cesse de croître, comme celui des maisons qui déposent leur bilan. Une telle situation économique alliée à une morosité galopante ne pouvait pas ne pas influencer sur les dons, parrainages, encarts publicitaires et autres ressources financières dont dépendent les associations à but non lucratif de toutes sortes. Preuve en est la maigre récolte – moins de 3 millions de francs – pour la 4^{ème} Nuit Etoilée en novembre dernier, organisée par la Télévision Suisse Romande pour la Chaîne du Bonheur... et, qui plus est, pour «L'eau, source de vie».

Dans ces circonstances, l'ASL est d'autant plus reconnaissante envers ses membres et donateurs (voir liste ci-

dessous) qui expriment périodiquement leur générosité et leur solidarité. C'est vrai, en effet, que l'on vous demande un effort financier dans tous les domaines, mais votre confiance nous est indispensable pour mener à bien les nombreuses actions entreprises par l'ASL. Car, n'oublions pas que si certains succès ont été enregistrés dans la sauvegarde du Léman, le chemin est encore long (et le délai bref) jusqu'au but que nous nous sommes fixés, à savoir «Un lac propre pour l'an 2000».

L'ASL déploie de multiples initiatives dans ce sens, car elle estime qu'une grande partie de la qualité de notre vie passe par l'état du Léman. Merci de votre soutien dans ces temps difficiles.

Eric Doelker

MEMBRES DONATEURS DE L'ASL

(Fr.s. 500.- et plus)

Privés: Pr. Sadruddin AGA-KHAN, Nicole BARRAZ, Marc-André BLANC, René BURGAUER, François CARRARD, Claude DAVID, Germaine DE MARIA, Pierre DE MARIA, Pierre DUBOUCHET, Jean-Christophe EGLI, Raymond FERRIER, Pierre FOLLIET, Jean-Pierre FORNERONE, André FROSSARD, André GAY, Joël GILLET, Jean-Pierre GRAZ, Lise GURNY, Jacques HEYER, Georges W. HOLDENER, Didier JOLIVET, Madeleine KELLER, Pierre MOURET, Soli PARDO, Jacques PERRIN, Charles PICTET, Jean SIMONIN, Philippe STERN, Pierre TAVEL-CERF, Gérald VENTOURAS, Marie-Rose VERREY, Jean VULLIEZ, Karl WARTMANN.

Entreprises: CAISSE D'ÉPARGNE (Genève), CARGILL INTERNATIONAL SA (Succ. Genève), EMIL FREY SA, FIRMENICH SA, HÔTEL INTERCONTINENTAL, NESTLÉ SA, PHARMACIE PRINCIPALE DE TOLEDO & Cie SA, SOLVAY (SUISSE) SA.

Communes: BERNEX, CAROUGE, CHIGNY, DULLY, ECUBLENS, ETAT DE GENÈVE, VILLE DE GENÈVE, LA TOUR-DE-PEILZ, LUTRY, MONTHEY, PLAN-LES-OUATES, PREGNY-CHAMBÉSY, ROLLE, SCIEZ, VILLENEUVE.

Institutions: FONDATION BELLERIVE, FONDATION ERNEST DUBOIS, FONDATION HANS WILSDORF.

IMPRESSUM

Éditeur: ASL - Association pour la Sauvegarde du Léman, 37, rue des Bains, Case Postale 629, CH-1211 Genève 4, Tél. 022/320 97 88, Fax 022/329 52 95 - **Responsables de la rédaction:** Eric Doelker, Jacques Stalder - **Secrétariat et administration:** Gabrielle Chikhi-Jans - **Régie publicitaire:** Annonces Suisses SA - ASSA Genève - **Impression:** Atar SA, Genève - **Production:** Trait d'Union SA, Genève - **Abonnement:** Magazine semestriel adressé aux membres de l'Association pour la Sauvegarde du Léman et à un lectorat sélectionné de la région lémanique suisse et française. Pour recevoir personnellement cette publication, vous pouvez adhérer à l'ASL ou faire une demande d'abonnement gratuit au secrétariat de l'association.

Avertissement: La reproduction partielle des articles et illustrations publiés dans «LÉMANIQUES» est autorisée à la condition d'en mentionner la source. La reproduction intégrale d'articles ou de dossiers doit faire l'objet d'un accord avec l'éditeur.

L'ASL est une association franco-suisse à but non lucratif et apolitique. Elle réunit tous ceux qui agissent pour la sauvegarde du Léman et des eaux de son bassin versant.

Prochaine parution: automne 1992

«LÉMANIQUES»®

Photo de couverture: H. Schwarz.

Le Léman s'asphyxie à nouveau

La concentration en oxygène des eaux profondes du Léman approche de zéro. Si le phénomène n'est pas nouveau – une telle situation s'est déjà présentée dans les années 1976 à 1978 –, il démontre à souhait que l'on n'a pas encore réglé à satisfaction le problème de la pollution du Léman.

Pourtant des signes de stabilisation, voire d'amélioration, sont là pour démontrer que nous sommes sur la bonne voie. La forte diminution de la contamination des eaux et des poissons par les métaux lourds, l'évolution à la baisse de la concentration en phosphore, enfin et plus récemment, la limitation de la croissance des algues durant la période estivale et l'amélioration de la transparence qui lui est consécutive, sont autant de manifestations encourageantes, récompenses des efforts consentis pour maîtriser la pollution.

NON, CE N'EST PAS LA FAUTE AUX HIVERS TROP DOUX

Contrairement à ce qui est généralement affirmé, la diminution de la quantité d'oxygène dans les eaux profondes du Léman n'est pas due aux hivers trop doux mais bien à l'excès de matière organique morte, engendrée par une production d'algues excessive, elle-même entretenue par une concentration en phosphore trop élevée.

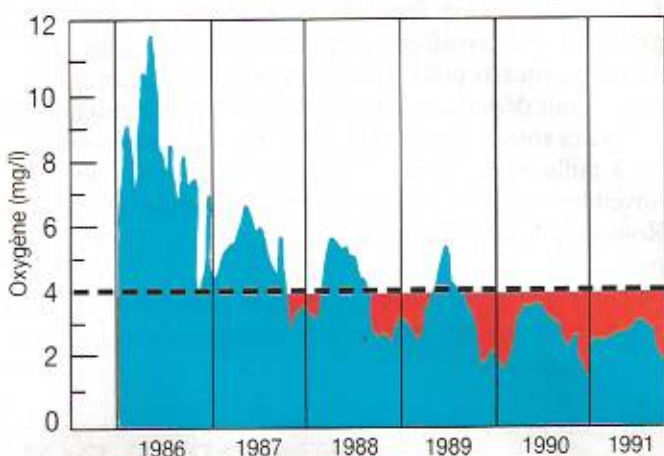
En effet, un lac non pollué n'a pas besoin d'hiver froid et venteux pour que ses eaux profondes contiennent suffisamment d'oxygène, car la faible production d'algues n'occasionne qu'un léger déficit, souvent passager, de cet élément.

DIMINUER DE MOITIÉ LA POLLUTION PAR LE PHOSPHORE

Tous les scientifiques au chevet du Léman sont d'accord: nous devons réussir à abaisser encore de moitié la pollution par le phosphore!

Reprenant le slogan de l'ASL «Le Léman, un lac propre pour l'an 2000», la CIPEL a lancé récemment un plan d'action pour atteindre cet objectif. Rien de bien nouveau

Oxygène dissous au fond du lac



(Adapté du rapport CIPEL - Octobre 1991)

■ Oxygène mesuré
■ Déficit en oxygène
--- Concentration critique

par rapport à la stratégie proposée par l'ASL en 1983 pour sauver le Léman: pollutions domestiques, industrielles et agricoles constituent encore et toujours la trilogie des sources de pollution et les axes incontournables sur lesquels devront porter tous nos efforts à l'avenir, en mettant l'accent sur la prévention. Lutter à la source, chez soi, dans son lieu de travail... partout!

Seul un comportement responsable de chacun permettra d'atteindre l'objectif que nous visons tous: léguer un lac propre à nos enfants pour le troisième millénaire. ■

Jean-Bernard Lachavanne
Président de l'ASL

D'OÙ VIENT L'OXYGÈNE PRÉSENT DANS LE LAC ?

L'oxygène dissous dans les eaux du lac provient de l'atmosphère, il peut être apporté par l'eau des affluents et il est surtout produit par les végétaux aquatiques qui réalisent la photosynthèse (plancton végétal, plantes aquatiques) dans les couches superficielles du lac.

Il est consommé par la respiration des organismes végétaux et animaux. Il est utilisé, en particulier par les micro-organismes lors de la décomposition de la matière organique morte (cellules mortes, cadavres).

Plus la quantité d'algues produite en surface est importante, plus la masse de matière organique à décomposer sera grande et plus la concentration en oxygène dissous sera faible en profondeur.

La pollution diffuse

Les «sols» urbains et les sols agricoles constituent, pour le Léman, une source de phosphore à ne pas négliger. Le transfert vers les eaux de surface s'effectue lors des épisodes pluvieux, par entraînement de particules solides (érosion) et solubilisation de substances dans l'eau de ruissellement. Cette contamination n'étant pas localisée en des points très précis, on parle de pollution diffuse.

Sur nos routes, gazons, parkings... circulent, en période de pluie, des eaux dont la qualité est bien médiocre (et polluées non seulement par du phosphore, mais aussi par des hydrocarbures, matières organiques, métaux lourds). Ce type de pollution urbaine est encore mal connu; il semble actuellement difficile de préciser les quantités de pollution en cause et leurs variations.

Il en est tout autrement pour la pollution diffuse liée aux sols agricoles. Rien qu'en Europe, des centaines d'études sont disponibles sur le sujet. Elles précisent la nature et les quantités de polluants transférés. Les références régionales nous sont fournies par la CIPEL, en particulier en ce qui concerne le phosphore, ennemi no. 1 de la santé du lac, dont les pertes sont **très variables** selon les conditions topographiques (pentes), pédologiques (perméabilité, structure des sols), météorologiques (intensité des pluies) et culturelles. En bref, tous les facteurs favorisant l'érosion et le ruissellement sont des facteurs de risque. Cependant, on peut identifier des situations plus particulièrement inquiétantes ou à surveiller.

Il s'agit en premier lieu des parcelles dont le sol est peu couvert par la végétation, soit dans des pentes fortes (vignobles), soit dans des zones de cultures intensives où la perméabilité de surface du sol est amoindrie par les pratiques culturales (tassement dû aux engins). D'une manière générale, **le mode de travail du sol** semble d'ailleurs tout à fait fondamental pour limiter ou au contraire amplifier les risques liés aux cultures céréalières.

En second lieu, il faut considérer certaines parcelles surfertilisées car utilisées, en quelque sorte, pour se «débarrasser» des excès de lisier ou fumier. Ces parcelles, en général du maïs, sont à surveiller car elles peuvent recevoir d'énormes quantités de phosphore lié à ces matières organiques, dans des conditions par ailleurs peu favorables.

Néanmoins, les pertes semblent globalement moins liées aux quantités de fertilisants épandues qu'au degré de couverture du sol par la végétation et à l'effet protecteur, contre la pluie, qui s'ensuit (diminution de l'impact des gouttes de pluie). On ne peut donc ramener la pollution diffuse, dans le cas du phosphore, à un simple «problème d'engrais».

POURQUOI FAUT-IL AGIR AUSSI CONTRE LA POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE ?

Actuellement, dans le bassin du Léman, la CIPEL estime la contribution de la pollution diffuse à environ 40% dont 1/3 pour l'agriculture. Mais, derrière ce chiffre apparemment modeste, il existe de nombreux faits qui doivent nous inciter à agir.

1. L'estimation des flux de pollution diffuse est particulièrement délicate; d'une manière générale les quantités tendent probablement à être sous-estimées. D'autres difficultés méthodologiques existent aussi quand il s'agit de déterminer la fraction du phosphore d'origine diffuse considérée comme «active» (directement assimilable par les algues) vis-à-vis de la pollution du lac.



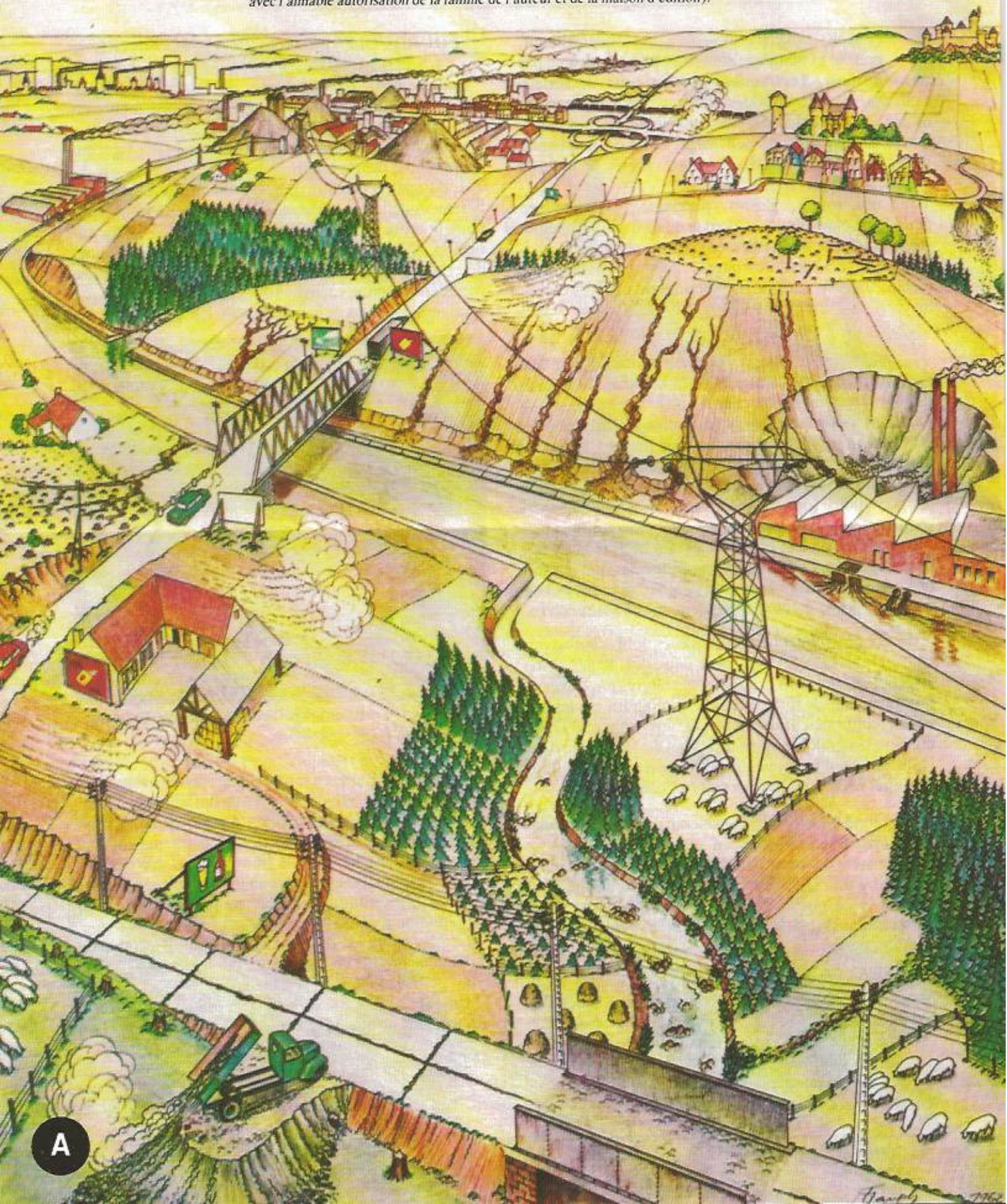
Dépôt d'ordures, chantiers, routes, cultures intensives, ou les origines discrètes de la pollution diffuse.

2. Quoi qu'il en soit, en terme relatif, cette part ne peut que s'accroître du fait des progrès de l'assainissement.
3. En terme absolu, la pollution diffuse agricole représente une quantité qui tend à augmenter au fur et à mesure que l'espace rural se transforme et que certains types d'exploitation agricole s'intensifient; d'ailleurs cette quantité suffirait probablement, à elle seule, à la perpétuation d'un état médiocre du Léman.
4. Le phosphore est le traceur facilement détectable du cocktail de produits nocifs perdus par les terres agricoles érodées (métaux lourds, pesticides).
5. Une agriculture qui cherche à se promouvoir grâce à des produits de qualité (fromages...), grâce à sa fonction d'entretien des paysages, peut-elle se permettre de «produire de l'eau sale» ?

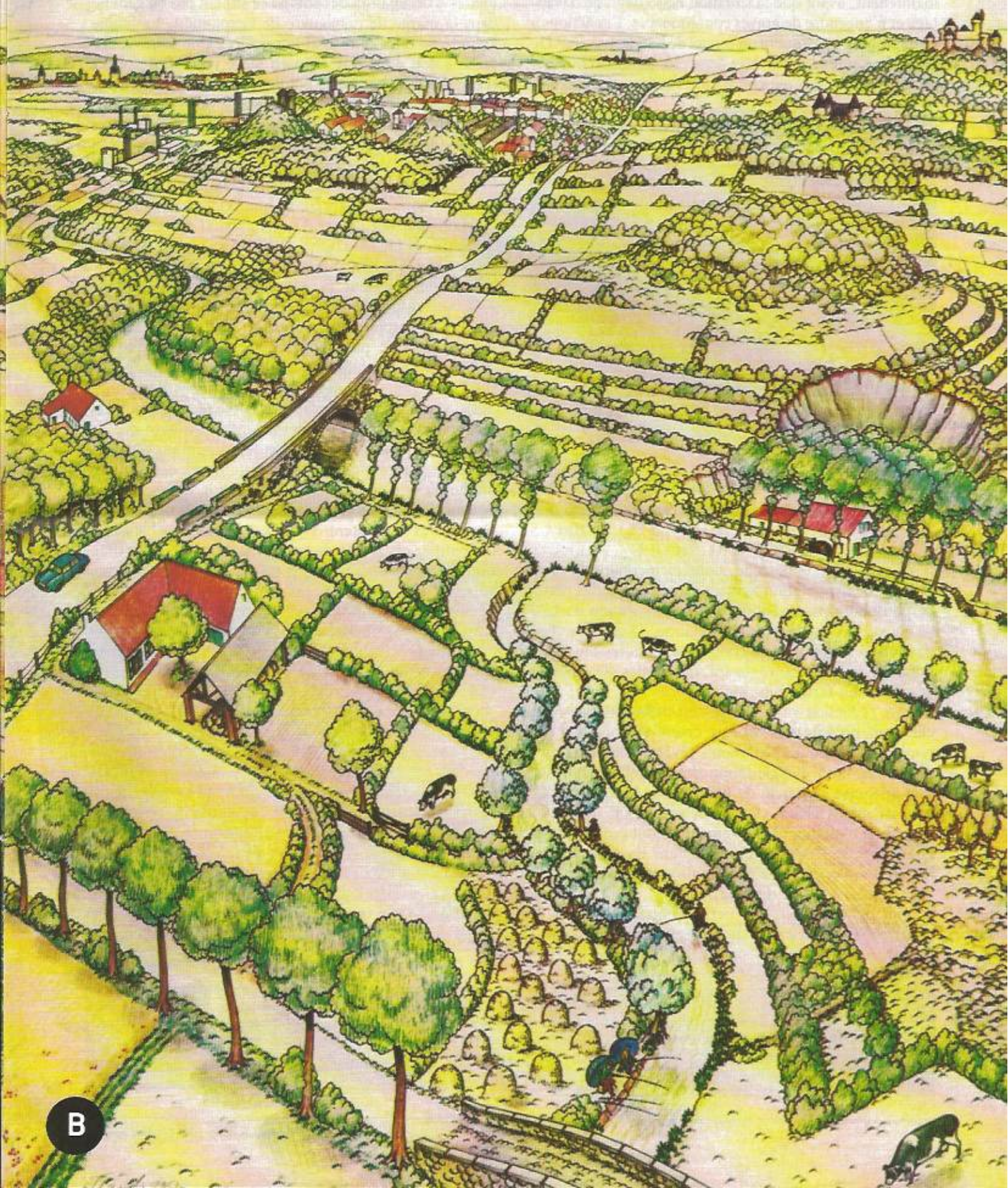
(Suite en page 8)

JEU DES 7 ERREURS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

(Illustrations tirées du livre «La Synthèse écologique», de Paul Devigneaud, 2^{ème} édition 1980, Ed. Doin, Paris, avec l'aimable autorisation de la famille de l'auteur et de la maison d'édition).



En comparant les dessins A et B de ces deux pages, trouvez les 7 erreurs d'aménagement du territoire qui engendrent ou accroissent la pollution diffuse agricole. On ne prendra pas en compte la pollution diffuse liée aux infrastructures urbaines ou industrielles, bien qu'elles ne soient pas, elles non plus, négligeables. On ne confondra pas la pollution diffuse et la pollution ponctuelle, même lorsque celle-ci est déversée discrètement, par un tout petit tuyau dans un tout petit ruisseau. (Reportez-vous au bas de la page suivante pour comparer vos réponses).



B

En conséquence, il importe de s'engager pour améliorer la qualité des eaux influencées par l'agriculture, dès maintenant, avant que la situation ne se dégrade davantage et n'engendre de graves conséquences. Les actions à entreprendre constituent un travail de longue haleine. De l'avis de l'auteur, elles devraient être conçues globalement pour faire de l'agriculture une «alliée» du Léman.



Le maïs, une culture souvent «à risques».
(Photo: H. Schwarz)

AGIR POUR LA RÉDUCTION DES FLUX DIFFUS D'ORIGINE AGRICOLE

A l'échelle de la parcelle, unité élémentaire du territoire d'une exploitation agricole, la réduction des pertes de phosphore passe d'abord par l'amélioration du taux de couverture du sol par la végétation. D'autres techniques peuvent apporter un complément intéressant: amélioration de la structure du sol, des modes d'épandage, des choix des fertilisants, etc.

Cette réduction «à la source» est indispensable. Mais elle peut prendre des aspects divers et aboutir à des remises en cause plus ou moins sévères: simple conseil de modification d'exploitation des parcelles ou incitation à la mise en œuvre de filières dont le coût écologique est moins élevé. (De ce dernier point de vue, il serait bon d'étudier objectivement le coût écologique de l'adoption de l'ensilage de maïs dans les exploitations laitières et d'opérer une comparaison globale avec l'élevage moderne à base d'herbe).

Quoi qu'il en soit, qui pense contraintes ayant un poids économique, doit également penser compensa-

tion. Il faut bien reconnaître que l'agriculture est sous pression et que de bonnes pratiques ou/et de bons modes d'occupation des sols ne se situent pas en général dans la marge de manœuvre de l'exploitant. La **bonne volonté de ceux-ci ne peut pas suffire!** Une série de dispositifs doit donc être mise en place pour inciter à ces transformations dans les politiques agricoles, au niveau des communes (maîtrises du foncier), des groupements d'agriculteurs (contrats de qualité, labels). En d'autres termes, le contexte économique de l'exploitation doit favoriser le développement de fonctionnements agricoles plus respectueux de l'environnement. Cet aspect socio-économique représente un champ d'étude et d'actions qui fait l'objet d'une réflexion de la commission ASL «POLLUTIONS DIFFUSES» (ASL Nouvelles no. 14 - juin 89).

Fort heureusement, la réduction en amont n'est pas le seul outil disponible dans cette lutte. En effet, la présence de phosphore ou son exportation hors de la parcelle n'entraîne pas obligatoirement son transfert au réseau hydrographique et au lac. Souvent, toute une série de «**zones tampons**», marais, bandes herbeuses, haies, s'intercalent entre la source et le récepteur final et leur rôle de «filtre» est déterminant. C'est ainsi que de nombreux marécages et bas-fonds réalisent un véritable piégeage du phosphore. Mais attention! ces stations «naturelles» d'épuration de la pollution diffuse ont un pouvoir limité et doivent être entretenues si on veut éviter qu'elles seaturent. Un des objectifs possible serait d'identifier ces zones, de les protéger (éviter de les drainer, de les transformer en décharges d'ordures, de gravats...), voire d'en créer de nouvelles çà et là, comme **auxiliaires dans la lutte contre la pollution diffuse.**

Sur la rive française du Léman, l'abondance des marais semble atténuer notablement la contribution des terres agricoles à la pollution en phosphore du lac. En fait, celle-ci résulterait surtout de quelques parcelles sensibles: terrains à cultures érosives et intensives situés par exemple sur des pentes attenantes aux rivières, c'est-à-dire non «tamponnées». L'extension du maïs, y compris dans certaines zones plus ou moins marécageuses, est le signe précurseur de nouveaux changements dans le mode d'occupation des sols agricoles et peut-être d'un accroissement des flux de nutriments en provenance des terres.

C'est aussi un signal de l'urgence d'entreprendre des actions en profondeur pour enrayer les évolutions préjudiciables à l'état du Léman. ■

Jean-Marcel Dorioz

RÉSULTAT DU JEU DES 7 ERREURS

1. Diminution des prairies permanentes. / 2. Labours dans le sens de la pente. / 3. Déboisement des crêtes favorisant le ruissellement. / 4. Suppression excessive des haies. / 5. Suppression des forêts le long des rivières. / 6. Suppression des talus herbeux le long des rives. / 7. Excès de fister sur certaines parcelles.

Le Léman, connais pas ?

QUEL EST L'ÉTAT DE SANTÉ DU LÉMAN ? COMMENT CONNAÎTRE LE LAC ?

La prise de conscience ne peut passer que par la connaissance. Sous la forme d'un camp de vacances, nous proposons à des jeunes de 13 à 15 ans de répondre à ces questions.

Le temps sera partagé entre une partie scientifique, une partie sportive et des loisirs.

Sous la direction de biologistes, les participants auront l'occasion de :

- découvrir la multitude des animaux qui se cachent dans l'eau, apprendre à les capturer et à les différencier,
- construire le matériel permettant de faire des expériences et des mesures (une station météo),
- traquer les rejets polluants le long d'une rivière,
- comprendre le rôle et l'importance des galets, du sable, de l'eau et des plantes aquatiques,
- découvrir un jeu inédit indiquant si le joueur est «un bon citoyen du Léman».



Photo: Patrick Bungener.

En raison du succès rencontré en 1991, **le Service des Loisirs du Canton de Genève, en collaboration avec l'Association pour la Sauvegarde du Léman**, renouvelle ce stage.

Responsables scientifiques:

Véronique CHANON
Ruth BAENZIGER
Patrick BUNGENER

Responsables administratifs:

Pierre ROMANENS
Philippe CHANON

Dates: du 13 au 18 juillet 1992.

Lieu: Maison La Grève, à Versoix. Ouvert aux jeunes âgés de 13 à 15 ans.

Nous désirons toucher tous les riverains du lac: les Vaudois, les Valaisans, les Hauts-Savoyards, les Genevois et les habitants de l'Ain.

Prix: Fr.s. 300.- (ou FF 1200.-).

Inscriptions: SERVICE DES LOISIRS

7, rue des Granges (2ème)
de 8h.00 à 12h.00 et de 14h.00 à 17h.00
Case postale 895
1211 Genève 3
Tél. 327.33.30 ou 327.33.31
Indicatif depuis la France: 19*41.22
Indicatif depuis la Suisse: 022

Photos: Patrick Bungener.

Les participants auront en outre la possibilité de pratiquer la planche à voile, la natation, le foot, le tennis de table, le volley, etc.

Le soir, des activités de détente leur seront proposées.

OPRES • OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES

Opération «Rivières propres»

Encore du boulot

Sauvegarde du Léman
Résultats édifiants

**Un Léman
pas si bleu**

«Opération rivières propres»
Bilan des premières mesures

SAUVEGARDE DU LÉMAN

Rivières pas très propres

ENVIRONNEMENT

OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES DE L'A.S.L.

L'Hermance franco-genevoise et le Redon (Perrignier-Margencel) sous la loupe

RIVIÈRES

**Pollution du lac: plus de
deux cents sources répertoriées**

«Saubere Flüsse»
**Ursachen der
Verschmutzung**

La maison mondialement connue de courrier rapide DHL a fait un geste tout à fait exceptionnel en faveur de l'ASL en octroyant une somme de 15'000 francs suisses à l'«Opération Rivières Propres». Grâce à ce don, 60'000 mètres d'affluents du lac ont pu être inspectés.

A Noël, un dépliant a par ailleurs été adressé par DHL à tous ses clients et relations d'affaires, expliquant pourquoi elle avait choisi de participer activement à la sauvegarde des eaux du bassin lémanique.

Nous remercions chaleureusement la maison DHL de sa précieuse contribution au projet «Opération Rivières Propres».

● OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES ● OPÉR

LE SUCCÈS COÛTE CHER !

Enthousiasme et optimisme sont les deux termes qui caractérisent le mieux l'«Opération Rivières Propres» lancée il y a plus de 18 mois par l'ASL.

La presse lémanique, tant locale que régionale, s'est fait abondamment l'écho de cet enthousiasme. Echo qui s'est répercuté bien au-delà des limites du bassin versant, puisque nous avons pu en trouver trace dans la *Nidwalder Volksblatt* de Stans, la *Schwyzer Ziti* ou dans le très docte *Bund* de Berne. Au total, nous avons pu dénombrer plus de 65 articles relatant notre opération (voir un aperçu rapide des titres de cette large couverture médiatique en page de gauche).

Aujourd'hui, de nombreuses communes ainsi que les services publics cantonaux et départementaux en charge des problèmes de pollution ont reçu les **résultats détaillés** fournis par l'ASL et des mesures d'assainissement des rejets polluants ont déjà été prises.

Une seule chose a réellement changé depuis le lancement de l'opération: d'enthousiasmante, elle est devenue, aux yeux mêmes des autorités, **une nécessité absolue**. Les autorités communales et départementales compétentes ont en effet signifié leur satisfaction devant la

qualité du travail fourni sous l'égide de l'ASL, soulignant ainsi son utilité dans la lutte contre la pollution des eaux.

La complémentarité de l'ORP et des actions des services publics, telle qu'elle est relevée par les autorités genevoises par exemple, est une caution du caractère indispensable qu'a pris l'opération dès la publication des premiers résultats détaillés.

LA RANÇON DU SUCCÈS

L'«Opération Rivières Propres» ne doit pas être victime de son succès. En effet, l'élargissement de l'opération à l'ensemble du réseau hydrographique du bassin lémanique et du bassin genevois, pour logique qu'il soit, a augmenté considérablement son coût financier.

Une récente évaluation globale nous indique qu'il faut prévoir son aboutissement pour 1995.

L'«Opération Rivières Propres» devient donc une course de fond qui exige de très gros investissements financiers pour l'ASL.

Nous avons absolument besoin de votre soutien financier pour mener à bien cette opération indispensable.

EXTRAITS DE COURRIER:

«J'ai bien reçu le dossier de l'ASL «Rivières propres» concernant le bassin du Léman. Il est remarquable dans sa présentation et dans son contenu, et il peut être d'une grande utilité pour l'actualisation du Schéma Piscicole approuvée le 4 juillet 1991, mais dont les données datent de 1985. (...) Je vous propose que nous travaillions très étroitement ensemble (...)» (J.-P. Courtin, Chef du Service des Forêts et de l'Environnement, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Haute-Savoie).

«Monsieur, suite à votre courrier de juin 1991, vous signalez des points de pollution sur les cours d'eau qui traversent Cervens. Dans certains cas, nous voyons bien les origines possibles et les solutions sont à attendre d'un complément de réseau d'assainissement. Dans d'autres cas, il me serait nécessaire d'avoir des éléments plus précis sur les faits constatés». (J.-C. Reynaud, Maire de Cervens).

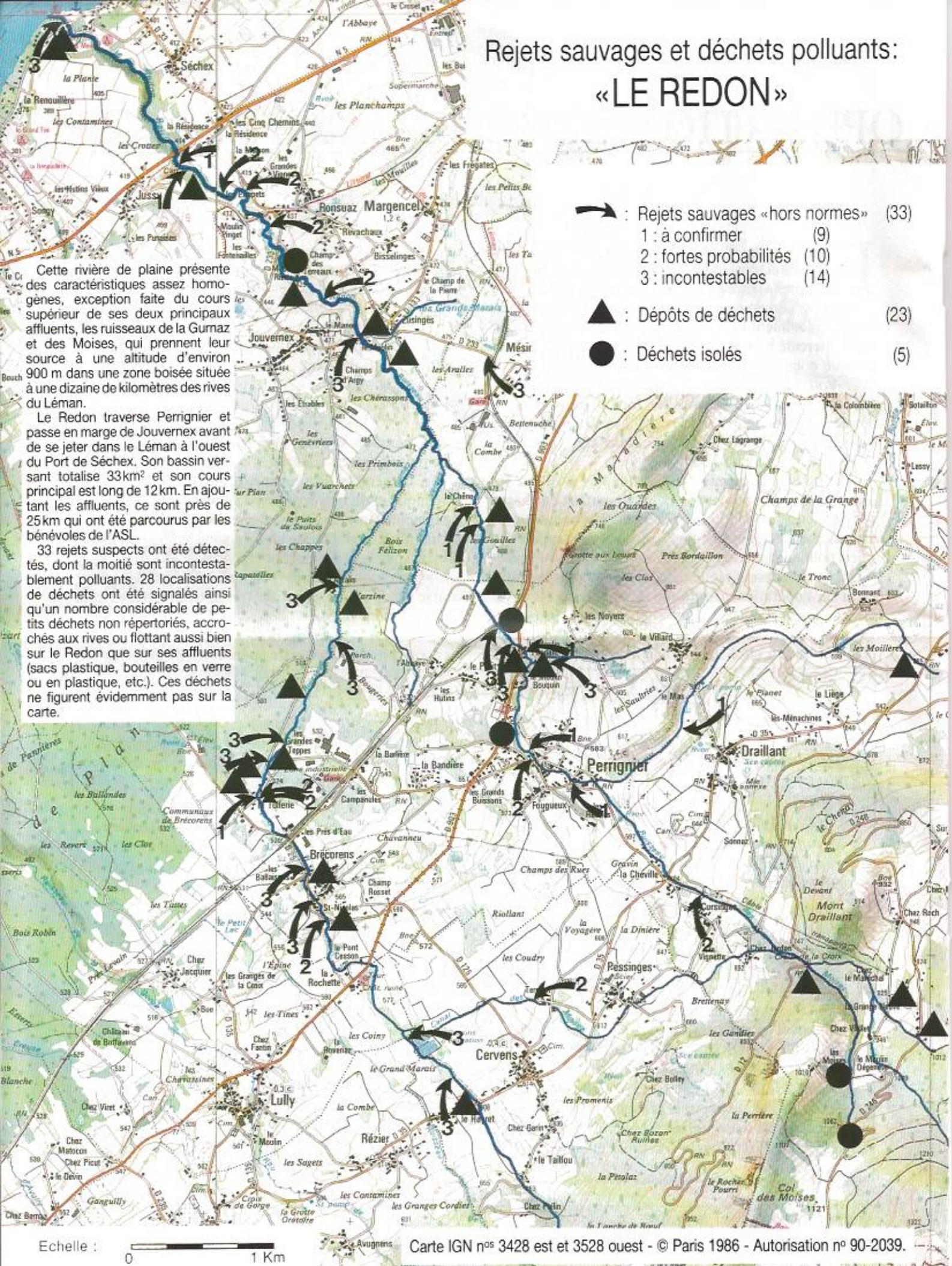
«Nous vous remercions de votre collaboration et de votre engagement en faveur de nos rivières. La campagne lancée par l'ASL et les actions quotidiennes de nos services ont une complémentarité que nous saluons». (J. Lotz, Chef de la division de la protection des eaux, DTP-Genève).

L'ASL, et plus particulièrement les responsables de «L'Opération Rivières Propres», tiennent à remercier infiniment les deux entreprises suivantes:

- «AVEC INFORMATIQUE GENÈVE SA», pour avoir mis gracieusement à disposition du matériel informatique destiné au stand de l'ASL;
- «22/4 INFORMATIQUE», à Thonon, pour son assistance gratuite dans l'adaptation à de nouveaux besoins du logiciel utilisé pour la gestion des données ORP.

Grâce à ces deux initiatives généreuses, le traitement des données scientifiques recueillies par les volontaires de l'«Opération Rivières Propres» et vérifiées par des spécialistes de l'ASL n'en est que plus rapide et rigoureux.

Rejets sauvages et déchets polluants: «LE REDON»



Le meilleur moyen de nous aider est de participer au parrainage: il permet à chacun d'envisager un soutien régulier et modulé, concrétisant le lien privilégié qui se crée entre le parrain et sa rivière.

PLUS DE 1000 REJETS SAUVAGES SUSPECTS RECENSÉS

Le travail formidable effectué par les équipes de bénévoles a déjà permis de recenser plus de 1000 rejets sauvages suspects dans les rivières du bassin lémanique. Une partie de ces rejets doit encore faire l'objet de vérifications de la part des spécialistes de l'ASL.

Ces premiers résultats démontrent, s'il en était encore besoin, l'utilité et la nécessité de la campagne lancée par l'ASL.

L'INVENTAIRE CONTINUE

Les cours d'eau vaudois du bassin lémanique ont été pris d'assaut et leur réseau a été très rapidement couvert par nos équipes de bénévoles.

Cependant, le Canton du Valais possède à lui seul plus

de la moitié du réseau hydrographique du bassin versant du Léman, il reste donc beaucoup de secteurs à inspecter.

Sympathisants valaisans, résidents secondaires, promoteurs ou vacanciers, nous avons besoin de votre aide pour parcourir les magnifiques vals du Valais et leurs rivières.

N'oublions cependant pas que tant la Haute-Savoie que le bassin genevois offrent encore la possibilité à des bénévoles de se rendre sur le terrain.

En participant à l'«Opération Rivières Propres», vous agissez directement contre la pollution de vos rivières, et donc pour la santé du Léman.

Si vous avez déjà participé, n'hésitez pas à nous contacter à nouveau pour faire l'inventaire des rejets sauvages de nouveaux secteurs. **Les rivières et le lac ont besoin de vous !** Pour cela, contactez-nous directement à l'adresse suivante:

**ASL - 37, rue des Bains, 1211 Genève 4,
Tél. 022/320.97.88**

ou utilisez le coupon ci-dessous.

Gérald Hibon
Yves Bischofberger

La campagne de parrainage lancée en octobre dernier permet actuellement de financer l'opération sur plus de 500 km de rivières environ. C'est très bien, mais ce n'est pas suffisant car le bassin du Léman en compte 5000 !

Il faut donc vous mobiliser et

PARRAINER LA RIVIERE QUE VOUS AIMEZ

pour 25 centimes suisses ou 1 franc français le mètre de rivière.

Devenez marraine ou parrain de quelques mètres –ou kilomètres– d'une rivière; celle qui coule près de chez vous, pourquoi pas? Si vous avez déjà parrainé, «reparrainez» ou proposez à vos voisins, vos amis, vos édiles de parrainer.

Votre contribution est à verser à: ASL - ORP - CCP Ge 12-15316-0 ou à l'aide du bulletin vert encarté.

Je désire soutenir l'«Opération Rivières Propres»:

☐ en parrainant _____ m. de la rivière _____ à Fr.s. 0,25/m ou FF. 1.-

☐ en participant au recensement des rejets et déchets polluants dans la région de _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____

Localité: _____

Tél. _____



A retourner à l'ASL - 37, rue des Bains, C.P. 629, CH-1211 Genève 4

NOUVELLES DE L'ASL



NOUVELLES

L'ASL PREND LE LARGE

Au 1^{er} janvier de cette année, le nombre total d'adhérents était de 5685, dont 2792 Genevois, 2210 Vaudois, 128 Valaisans et 410 Français. Il s'agit là d'une augmentation de plus de 1000 membres par rapport à la même période de l'an passé.

L'ASL ÉTAIT PRÉSENTE LORS DE LA 6^{ème} ÉDITION DU SALON DU LIVRE

Après une première expérience en 1988 – elle présentait des livres relatifs au Léman au sein du stand « Médecine & Hygiène » qui l'avait accueillie à titre gracieux – l'ASL a décidé de nouveau d'être présente au Salon du Livre. Le stand « Opération Rivières Propres » a été installé du 28 avril au 3 mai dernier, au sein d'un espace réservé à une coordination d'associations réunies autour du thème: « De l'Europe à Rio, quels enjeux pour la Suisse ? ».



Une vue du stand de l'ASL lors de l'exposition: « Genève redécouvre sa terre ». (Photo: Palexpo).

L'ASL S'EST MANIFESTÉE

– par ses documents écrits:

Les textes des exposés des « Assises communales », qui auraient dû avoir lieu lors du Comptoir Suisse à Lausanne en septembre 1990, ont été publiés. Ils ont été réunis en une brochure intitulée « L'Europe, la Suisse, les régions et les habitants du Bassin lémanique face à la protection des eaux », qui a été envoyée aux communes, députés et personnalités du Bassin lémanique. Vous pouvez la commander au prix de FS 10.- / FF. 40.- au secrétariat de l'ASL.

– à des réunions d'information:

Monsieur Alain Demierre a représenté l'ASL au forum « Lessives et environnement », organisé par l'Union des savonniers suisses à Berne le 6 novembre 1991. Le thème en était: « Comment établir un bilan écologique dans les produits de lessive et de nettoyage ? ».

L'ASL a participé fin 1991 et en 1992 à plusieurs réunions du groupe « Coordination rivières » dans le but d'établir un dossier sur l'état actuel des rivières genevoises et d'établir un plan d'action pour leur assainissement.

Le groupe français a eu sa réunion annuelle le 15 avril 1992 au Château de Sonnaz. Alain Gagnaire, après avoir présenté le bilan de l'année écoulée, a sollicité les participants, associations comprises, afin de donner un essor à « L'Opération Rivières Propres ».

– sur les ondes:

Compte tenu que nous vivons dans un environnement tout de même privilégié, le Comité de l'ASL a fait un don de FS 1000.- au Téléthon organisé par la Télévision Suisse Romande, au mois de décembre sur le thème « L'eau, le tiers-monde, distribution d'eau potable et construction de puits ».

– par des expositions:

Guy Barroin, membre du Comité, a animé une table ronde « L'eau! de la source à la mer, des menaces, des solutions » organisée par l'Institut supérieur européen de formation et de perfectionnement au Technoparc du Pays de Gex à Saint-Genis-Pouilly, le 13 décembre.

Jean-Bernard Lachavanne a donné une conférence sur la sauvegarde des eaux du Bassin lémanique au Rotary-Club à Nyon, le 12 novembre.

Il a également traité ce thème devant les anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Genève le 2 décembre, ainsi que devant les Dames de Morges le 27 mars.

Alain Gagnaire a présenté « L'Opération Rivières Propres » au début du mois de février à différentes associations de Publier.

Après une conférence publique le 27 mars à Lugrin, conjointement avec les associations locales, Alain Gagnaire organisait, le 16 avril, les équipes destinées à inspecter les rivières dans le cadre de « L'Opération Rivières Propres ».

Jean-Pierre Cheneval et Robert Hirt se sont exprimés sur le thème « Le lac et les rivières avoisinantes » le 19 mai au Palais de Rumine, dans le cadre de la conférence sur l'état de l'environnement organisée par l'Aube.

– avec son stand et dans les vitrines:

L'ASL était présente avec le stand « Opération Rivières Propres » dans le hall de l'exposition « Genève redécouvre sa terre » qui s'est tenue à Palexpo du 13 au 24 novembre dernier.

Sous la responsabilité du groupe français, ce même stand a été installé lors de la Foire de la Haute-Savoie/Mont-Blanc, qui a eu lieu du 25 avril au 4 mai 1992 à La Roche-sur-Foron.

Une nouvelle pharmacie, la Pharmacie de Saint-Prex, a présenté pendant tout le mois de mars l'activité de l'ASL dans une de ses vitrines. Nous remercions vivement Monsieur D. Polla de son initiative.

L'ASL A EU LE PLAISIR, à de multiples occasions, d'accueillir des étudiants d'universités, des élèves de collèges et de cycles d'orientation, venus s'informer de la pollution de l'eau en général et des activités de notre association en particulier.



L'activité de l'ASL présentée dans la vitrine de la Pharmacie de Saint-Prex. (Photo: J.-P. Prissette).



L'ASL ADHÈRE à l'association «Venoge vivante».

Sur proposition du groupe vaudois, l'ASL a décidé de faire acte de candidature à cette association de défense de cette rivière.

INITIATIVE «POUR LA SAUVEGARDE DE NOS EAUX» VOTATION DU 17 MAI

L'ASL a jugé bon de soutenir l'initiative populaire et la révision de la loi sur la protection des eaux en s'associant à d'autres organisations par l'envoi en commun de documents d'information et de promotion.

LES ENGAGEMENTS IMMÉDIATS DE L'ASL

- Le 2^{ème} camp vacances «Léman» de la Grève (Versoix) organisé par l'ASL et le Service des Loisirs du Canton de Genève se déroulera du lundi 13 au samedi midi 18 juillet prochain. Il est ouvert aux enfants âgés de 12 à 15 ans. Les inscriptions sont à prendre auprès du Service des loisirs de la Ville de Genève, rue des Granges 7 - 1204 Genève, tél. 022/327.33.33.
- La documentation de l'ASL sera distribuée aux participants du Bol d'Or, qui aura lieu les 20 et 21 juin.
- Le stand «Opération Rivières Propres» sera à nouveau présent au Comptoir Suisse du 16 au 27 septembre.
- Après la réussite de l'an passé, il a été décidé de reconduire l'action «Passport vacances» qui aura lieu à Morges le 12 octobre prochain.



Une équipe de bénévoles dans les locaux de l'ASL: De g. à dr.: Gertrude PERFETTA, Irma HEIMO, Primo ARCIONI, Heidi GIOT, Christine THIEBLEMONT.
(Photo: O. Goy).

AVIS AUX NAVIGATEURS

ANTIFOULINGS AUTORISÉS

L'ASL rappelle que depuis le 1^{er} juillet 1990 la vente d'antifouling dépourvus de licence n'est plus autorisée. Il vous est donc conseillé de vous procurer gratuitement, sur simple appel téléphonique au numéro de téléphone 031/61.99.83, la liste des antifouling autorisés par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Vous pourrez ainsi vérifier si le produit que vous comptez acheter fait partie des 35 substances répertoriées. Le secrétariat de l'ASL (022/320.97.88) peut également vous renseigner.

DISPOSITIFS PORTUAIRES DE VIDANGE

La direction de police et des sports de la Ville de Lausanne informe les navigateurs que deux dispositifs de vidange automatique des eaux usées et des eaux de cale ont été installés, l'un au Port d'Ouchy sous la grue proche de la Capitainerie (voir photo), l'autre à Vidy sous la grue du quai Est.



Photo: C. Doelker

Les lecteurs sont d'autre part informés que l'ASL procède actuellement à une enquête générale sur les installations de ce type disponibles autour du Léman. Cependant, la lenteur des réponses de certaines communes nous empêchent d'en publier les résultats, comme prévu, dans ce numéro de «LEMANIQUES».

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

Le Comité remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès des actions de l'ASL, en apportant un soutien constant au secrétariat ou en tenant les stands lors de différentes manifestations.

MM et Mmes Primo ARCIONI, Jimmy BAUMGARTNER, Paul BLANC, Yvette CROT, Jean CHARPIÉ, Nicolas COMBE, Jean-Pierre COTTING, Isabelle DESSAUX, Grace DISCH, Germaine DURUZ, Jean-Claude DURDILLY, Daniel EQUEY, Danièle FAVEY, Christian FAVRE, Sylvie GALLAY, Denise GEROUDET, Heidi GIOT, Pierre-Alain GIVEL, Albert GONTHIER, Philippe GROSSELIN, Irma HEIMO, Sylvia JAQUET, Jacqueline LEVY, Charles LOSCO, Edouard MAURER, Dominique MENU, Suzanne MONVERT, Pierre-André MOOR, Madeleine MÜHELMANN, Katia NEHMER, Luce et Marko PAKER, Diane PATRY, Gertrude PERFETTA, Emile-E. PETTINAROLI, Fernande PILLOUD, Jean-Pierre PRISSETTE, Madeleine REGAD, Roger REGAD (), Madeleine REY, Christian ROSSET, André ROTHEN, Florence RYAN, Charles SCHMID, Jacques SAVARY, Jean-Daniel STEBLER, Yvonne TAVEL, Christine THIEBLEMONT, Gilberte UHLMANN, Pierre VACHER, Charles VULLIQUOD, Alberte YOVOVITCH, Wladimir WIDER, Membres du FOYER SOUBEYRAN.